

17E002F

Communiqué de presse

Bruxelles, le 31 janvier 2017

La FGTB approuve le projet d'AIP, mais met le gouvernement fédéral en garde

Aujourd'hui, dans le cadre de son Comité fédéral, la FGTB a approuvé le projet d'AIP à une majorité significative.

Après une politique de modération salariale et des années d'austérité, l'AIP 2017-2018 permet enfin de réaliser quelques améliorations sociales pour les travailleurs de notre pays.

La FGTB se réjouit :

- qu'il y ait une marge salariale de 1,1% brut à négocier dans les secteurs, puis dans les entreprises et ce, en plus de l'index et des augmentations barémiques. Cette marge salariale de 1,1 % correspond au maximum sur base des chiffres du Conseil central de l'économie ;
- que les travailleurs ayant une carrière longue, occupés dans des métiers pénibles ou en difficultés parce qu'employés dans une entreprise en restructuration ou en difficulté, continuent à avoir droit à un régime de fin de carrière socialement acceptable ;
- que les allocations sociales soient adaptées au bien-être, et plus particulièrement les minima et plafonds salariaux sur base desquels les allocations sont calculées, comme les pensions mais aussi le chômage.
- que la concertation sociale garde la primauté sur le gouvernement dans des dossiers tels que la prévention des burnouts, la mobilité..., pour n'en citer que quelques-uns.

La FGTB constate cependant qu'aucun résultat n'a été obtenu sur plusieurs aspects cruciaux comme l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel ou en matière de réduction du temps de travail. Elle continuera à mettre ces thèmes à l'agenda et ce, à tous les niveaux de négociation.

La FGTB exige du gouvernement qu'il mette intégralement en œuvre cet Accord interprofessionnel.

La FGTB insiste enfin auprès du Parlement et du gouvernement pour que les projets de loi actuellement à la Chambre (à savoir la loi salariale, la loi sur le travail faisable et maniable, la loi sur le financement de la sécurité sociale) soient revus en profondeur pour parvenir à des textes plus équilibrés et plus sociaux. L'AIP approuvé ne veut pas dire que la FGTB cautionne ces projets de loi. Elle continuera à s'y opposer et à organiser la résistance nécessaire.